

LEGENDE

EMPRISE

Périmètre du lotissement

SYSTEME VIAIRE

Chaussée

Chaussée résine gravillonnée
(ou autre revêtement)

Revêtement alvéolaire/perméable

Local OM

Espaces verts (nombre et
positionnement des sujets à
titre indicatif)

Sens de circulation

T de retournement

STATIONNEMENTS

Stationnement visiteur PMR (1 unité)

Stationnement visiteur (4 unités)

Stationnement privatif non clos
(emprise minimale 5,00m x 5,00m)

Stationnement privatif non clos
(emprise minimale 3,50m x 10,00m)

IMPLANTATIONS

Plage constructible maximale en R+0
et/ou R+1

ELEMENTS PAYSAGERS

Arbres à conserver :
(charge acquéreur cf.PA.10)

Arbres à supprimer

HECTARE

URBANISME DURABLE

Département de l'Hérault

PA34329 21Z0005

MAIRIE DE VENDRES

Le 22 DEC. 2021

Les Roselières

VENDRES

PERMIS D'AMENAGER

PA 4 B	PLAN DE MASSE			
20/12/21	Permis d'Aménager initial	MCG	AH	0
Date(s)	Nature des modifications	Dessiné	Vérifié	Indice

MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE	ARCHITECTE
HECTARE URBANISME DURABLE HECTARE 3 AVENUE DE LA COUPE 11 100 NARBONNE 04 68 33 01 02	Opale OPALE 51 RUE CHARLES NUNGESSER 34130 MAUGUIO 04 67 91 25 79	architectur ARCHITECTURA CONCEPT PATRICK ABES 11 RUE D'ALEMBERT 34 500 BEZIERS 04 67 35 22 22
Echelle : 1/250	Coordonnées rattachées au système RGF 93 et projection CC43	
	Nivellement rattaché au NGF	

